



**COMMISSAIRE  
À L'ÉTHIQUE ET À  
LA DÉONTOLOGIE**

**DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ**

**Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie**

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

**Identification du membre de l'Assemblée nationale**

Nom :	Danielle McCann
Circonscription :	Sanguinet

**Déclaration au commissaire**

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,  
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	5 septembre 2019
Nom du donateur :	Institut de Cardiologie de Montréal
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Trois billets pour le Grand Bal des Vins-Cœurs de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal
Circonstances de la réception :	Invitation à la ministre de la Santé et des Services sociaux et députée de Sanguinet à participer au Grand Bal des Vins-Cœurs de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

<b>Date de la déclaration</b>	9 octobre 2019
-------------------------------	----------------